

Appel à dons pour le déménagement de l'Espace autogéré des Tanneries à Dijon

Les Tanneries déménagent après 15 ans sur le bvd de Chicago. Ancré dans l'éthique autogestionnaire, nous n'avons cessé d'aménager les actuelles tanneries avec les moyens du bord, le recyclage, l'ingéniosité et la solidarité des uns et des autres en se donnant le temps nécessaire. Dans le cadre de ce déménagement, nous tenons cependant absolument à assurer une continuité et à ne pas mettre les Tanneries et nos engagements collectifs en stand-by pendant des années. Nous comptons bien à partir du déménagement être en chantier collectif permanent et le nouvel espace ne pourra exister qu'avec les coups de mains, les talents, expertises et la présence sur place de pas mal d'entre vous.

Nous devons aussi acheter un certain nombre d'outils et matériaux pour mettre en place les nouvelles Tanneries. Nous allons (re)construire une cuisine collective, une bibliothèque et un centre d'archivage des luttes, des espaces de projection, de travail, d'informatique, de sérigraphie, d'imprimerie, d'exposition, de réunions, des lieux de vie collective et d'accueil... Il nous faudra transporter des décimètres cubes de barda, poser des réseaux électriques, incendie, des canalisations, des cloisons, du chauffage, aménager les jardins extérieurs et rendre le tout chaleureux et beau. Nous estimons le coût des fournitures nécessaires à ces travaux à plusieurs dizaines de milliers d'euros.



Nous avons fonctionné jusqu'ici sereinement en brassant très peu d'argent et notre compte se maintient glorieusement peu ou prou à zero depuis quinze ans. Pour assurer l'avenir du lieu sans changer de lignes de fonctionnement et garantir notre indépendance, nous ne voulons pas rentrer maintenant dans un système de crédit et dettes, encore moins aller à la pêche aux sponsors privés ou aux subventions publiques ou rendre moins accessibles nos activités.

Les Tanneries sont un lieu qui a pu et continuera à pouvoir faire régulièrement des soirées de soutien en tout genre. Une fois n'est pas coutume, c'est aujourd'hui à notre tour de demander un soutien financier ponctuel mais conséquent pour mettre en œuvre les travaux nécessaires au relogement. Nous lançons donc un appel à dons autant à tous les usagers réguliers du lieu qu'à des personnes ou groupes plus éloignés géographiquement, mais qui perçoivent néanmoins l'importance de pérenniser des espaces autogérés. Si chacun contribue, même un peu, on devrait s'en sortir. Nous avons besoin de réunir les sommes nécessaires dès maintenant pour envisager les travaux sans trop d'inquiétudes et payer les premières factures.

Nous tiendrons chacun-e au courant de la préparation et de la réalisation des chantiers à venir.

Les dons sont à adresser à l'association "les Tanneries". Ils peuvent être transmis en liquide, par chèque à l'ordre "les Tanneries" ou par virement bancaire sur le compte de l'association :

"les Tanneries" - crédit coopératif - iban FR76 4255 9000 1521 0274 41000 475

nom :
prénom :
code postale :
ville :
pays :
adresse mail :@.....

fais un don à l'association
"Les Tanneries" d'un montant de :€

moyen de paiement :
 chèque - espèces - versement bancaire

signature du/de la donateur/trice

fait à :
le :

L'association "les Tanneries" poursuivant un but d'intérêt général, les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Sur un don de 100 € sur une année, 66 € seront donc déduit du montant à payer aux impôts. Un reçu fiscal édité par l'association sera remis en début d'année pour justifier les dons pour la déclaration d'impôts de l'année précédente.